



L'immense Canopée (signée des architectes Patrick Berger et Jacques Anziutti) recouvrira le centre commercial. Ici, l'entrée du Forum, rue Pierre-Lescot.

Ci-dessous, le jardin (dessiné par David Mangin et Philippe Raguin) s'étend de la Canopée à la bourse du commerce. Il comprend une aire de jeux (conçue par le sculpteur Henry Marquet, Imaginal Ingénierie et AEP architectes paysagistes), à l'opposé de l'église Saint-Eustache.

Les Halles entament leur renouveau

Le projet lancé il y a huit ans va enfin pouvoir démarrer

Bertrand Gréco

LES HALLES commencent à voir enfin le bout du tunnel. Le colossal projet de réaménagement du cœur de Paris a été validé en fin de semaine dernière. En rendant un avis favorable, la commission d'experts indépendants – chargée de cinq enquêtes publiques – a donné le véritable coup d'envoi au projet voté par le Conseil de Paris en avril dernier. Un avis défavorable l'aurait durablement enterré. Ce feu vert met fin à huit ans d'incertitude, de déconvenues et de reculades, puisque la vaste opération de transformation avait été lancée en 2002. L'année 2010 sera donc celle du démarrage des travaux, quarante ans après la disparition du « ventre de Paris » et la démolition des fameux pavillons Baltard, trente ans après l'inauguration du Forum des Halles et ses verrières en cascade qui ont si mal vieilli.

Le gigantesque chantier de reconstruction, estimé à 760 millions d'euros*, se déclinera en trois chapitres : le nouveau jardin, dessiné par les architectes David Mangin et Philippe Raguin ; la Canopée, imaginée par



Studiosez.com et Philippe Guignard (Air Images)

les architectes Patrick Berger et Jacques Anziutti en lieu et place de l'actuel Forum ; la restructuration des voiries souterraines et de la gare RER, qui accueille 800.000 voyageurs par jour. « Puisque le top départ est donné, le calendrier pourra être respecté », se réjouit Anne Hidalgo (PS), première adjointe au maire chargée de l'urbanisme et de l'architecture. La livraison de la Canopée et du jardin est prévue pour 2013.

Les travaux du jardin, entièrement remodelé et remis à ni-

veau, démarreront dès le printemps. Cet espace vert de 4,3 hectares devrait être « plus accessible, décloisonné, moins morcelé », d'après la première adjointe. Premier coup de pioche en avril-mai, avec l'implantation d'une nouvelle aire de jeux pour enfants, qui remplacera le jardin Lalanne, voué à disparaître totalement malgré la colère de certains riverains. « Une grave erreur », selon Jean-François Legaret, le maire UMP du 1^{er} arrondissement. « Une polémique résiduelle balayée par la commis-

sion d'experts », rétorque le cabinet d'Anne Hidalgo. Un concepteur de jeux pour enfants vient d'être désigné à l'issue d'un concours ; son projet sera présenté le 4 février.

La Canopée est unanimement plébiscitée

Une difficulté plus importante se pose d'ores et déjà : malgré son avis favorable, la commission d'experts a émis une réserve concernant la place René-Cassin, en déclivité devant l'église Saint-Eustache, donc

« incompatible avec le projet de jardin de plain-pied » voulu par l'architecte. Les commissaires enquêteurs exigent qu'un lieu convivial « à l'abri des grands flux du jardin » soit préservé, conformément aux démarches déjà entreprises par Anne Hidalgo. « La mairie va un peu vite avec ses communiqués de victoire. Cette réserve implique que David Mangin revoie sa copie en profondeur, ce qu'on lui demande en vain depuis des mois », observe Jean-François Legaret, qui juge très négativement le projet global du jardin, « coûteux et jusqu'au-boutiste ».

La Canopée, en revanche, est unanimement plébiscitée. Le permis de construire de cette immense feuille de verre, qui recouvrira sur trois niveaux le centre commercial, devrait être délivré cet été. Aussitôt, les pavillons Willerval (en cascade) seront démolis.

La construction de ce grand toit translucide d'une seule portée de 90 mètres pourrait débuter dès la fin 2010. Suivront, en 2011, la reconfiguration des voiries souterraines (livraison en 2014) et la suppression de certains souterrains, l'extension de la zone piétonne dans le quartier ou encore la restructuration de la gare RER. La salle d'échange rénoverée, livrée en 2016, parachèvera le nouveau visage des Halles. Enfin.

*500 millions d'euros financés par la Ville, le reste par la région IDF, la RATP et Unibail, propriétaire des commerces.